



## Donation pour les enfants pour concubin

Par LIENEMANN sylviane, le 17/02/2017 à 15:53

j ai un bien immobilier en indivision avec mon concubin . Je voudrais faire donation de mes parts à mes enfants . comment dois je procéder ? QUELLE Démarche dois je faire et est ce possible ? combien cet acte me coutera

***Extrait des conditions générales d'utilisation du forum :***

***[citation]Les contributions devront l'être en Français, selon un vocabulaire correct et non vulgaire. [fluo]Les messages devront comprendre des formules de politesse[/fluo]. Les membres s'abstiendront de proférer toute insulte ou menace. [/citation]***